



INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Communication éditée par le Service d'appui aux territoires ruraux
Direction départementale des Territoires de l'Indre

Année
2021

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service d'Appui aux Territoires Ruraux

Cité administrative

Bd George Sand

CS 60616

36020 CHÂTEAUROUX Cedex

Pour nous joindre

Accueil DDT : 02 54 53 20 36

Courriel du service : ddt-satr@indre.gouv.fr

Lettre d'information à retrouver
sur le site internet de la [Préfecture de l'Indre](http://Préfecture.de.l'Indre).

Réunion d'information PAC 2021

Une réunion d'information organisée conjointement par la Chambre d'agriculture et la DDT aura lieu le **mercredi 24 mars de 10 h à 12 h en visioconférence**.

Lors de cette réunion, seront abordés les évolutions de la PAC 2021 et les points d'attention pour la télédéclaration.

Pour assister à cette réunion, merci de préalablement vous inscrire à l'adresse suivante : entreprise@indre.chambagri.fr

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter le 02 54 61 61 75.



PRÉFET DE L'INDRE

EDITIONS de LFI (lettre de fin d'instruction) sur les campagnes antérieures

Des lettres de fin d'instruction (LFI) ont récemment été éditées concernant des aides PAC de campagnes antérieures à 2020.

Comme pour tous les courriers mis en ligne, ces éditions font systématiquement l'objet d'envoi de mails de notifications aux exploitants concernés.

Il s'agit de rééditions qui ne remettent absolument pas en cause l'instruction et la valorisation des demandes d'aide en question, mais sont simplement liées à une procédure de régularisation informatique.

TELEDECLARATION PAC 2021 diaporama de présentation

Un diaporama présentant les évolutions de la PAC 2021 et les points d'attention pour la télédéclaration est disponible en ligne sur le site de la Préfecture.

Il est visualisable via le lien suivant :

<https://www.indre.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Developpement-rural-Foret-Chasse/La-PAC-Politique-Agricole-Commune/TELEPAC-Teledclaration>

